



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Inspection générale  
de l'Éducation  
nationale

Groupe Economie  
et Gestion

Anne GASNIER,  
IGEN

Téléphone  
06 03.08.89.49.

Courriel  
anne.gasnier@  
education.gouv.fr

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Paris, le 13/03/2019

**Anne GASNIER,**  
Inspectrice générale de l'Éducation nationale  
Groupe Economie et Gestion  
A

**Mmes et Mrs les Provoiseurs  
ayant des classes préparant au DCG**

**Objet : DCG**

Madame, Monsieur le Provoiseur,

La rénovation de l'ensemble de la filière de formation à l'expertise-comptable (DCG, DSCG, DEC) sera mise en œuvre à la session 2020. Pour les sections de DCG en établissements publics et privés sous-contrat, cette rénovation s'appliquera à compter de la rentrée 2019 pour les trois années simultanément.

Actuellement les textes ne sont pas encore publiés, mais la DEGSIP m'a autorisée à vous diffuser la grille horaire (en annexe à ce courrier), afin de pouvoir préparer la prochaine rentrée. Cette grille peut être diffusée auprès des enseignants afin d'affiner la répartition de service. La rénovation peut constituer une occasion d'évolution des services des enseignants. Afin que vous puissiez mener cette réflexion avec l'équipe pédagogique de votre établissement, je me permets de vous rappeler les deux principes à mettre en œuvre :

- chaque enseignant prend la responsabilité d'au moins une unité d'enseignement (UE) ;
- si un enseignant intervient sur plusieurs UE, alors son service doit se répartir sur au moins deux années.

Je vous demande de me renvoyer votre projet de répartition de services pour la rentrée 2019 pour validation de ma part, avant le 15 mai 2019 à l'adresse suivante :

[anne.gasnier@education.gouv.fr](mailto:anne.gasnier@education.gouv.fr)

Outre les modifications d'horaire par UE, il y a trois évolutions essentielles :

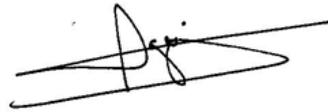
- l'UE 5, économie contemporaine, est répartie sur les deux premières années ;
- l'UE13, relation professionnelle voit son horaire réparti sur les trois années ;
- l'horaire d'anglais destiné à préparer l'examen de l'UE12 est concentré sur la première année.

Compte-tenu de ces évolutions, la prochaine année scolaire 2019-2020 sera une année de transition : les élèves sortant de la première année ont pu préparer normalement l'UE 5 et ont déjà eu une heure de relation professionnelle, mais ils n'ont pas eu un nombre d'heures d'anglais suffisant pour préparer l'épreuve de l'UE12. Pour cette année de transition, hormis l'hypothèse d'un financement supplémentaire de l'horaire d'anglais, il est envisageable de transformer l'heure de communication professionnelle de seconde année et/ou des heures d'économie en heure d'anglais pour la prochaine année. Dans ce cas, il s'agira alors de veiller à ce que les enseignants dont le nombre d'heure de cours sera réduit puissent être prioritaires pour intervenir sur les modules méthodologiques afin de compléter leurs services. Le reliquat d'heure d'économie contemporaine pourra être consacré à l'étude de thématiques en lien avec le cours de management.

Je vous remercie pour votre collaboration dans la mise en œuvre de cette rénovation.

Très cordialement

**Anne GASNIER**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne Gasnier', written over a horizontal line.

